

[Conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap](#) [1]

Décret n° 2018-666 du 27 juillet 2018 modifiant le décret n° 2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

Journal officiel lois et décrets, n° 0173 du 29 juillet 2018

Ce décret élargit le vivier de recrutement des accompagnants d'élève en situation de handicap en assouplissant les conditions de recrutement. Il fixe par ailleurs à 60 heures la durée minimale de formation d'adaptation à l'emploi.

[Consulter le décret](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/conditions-de-recrutement-et-demploi-des-accompagnants-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de-handicap-0>

[2] <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/7/27/MENH1817154D/jo/texte>